

Urbaser : aux manettes à Bayonne, mais face à la justice dans la Drôme

REDACTION

01/12/2011 18:31:00

Le groupe espagnol Urbaser, choisi pour construire et exploiter le pôle déchets Canopia Bayonne, devra expliquer face à la justice les manquements constatés par le syndicat Sytrad, qui a tout résilié.



Avec Urbaser, Bayonne peut-elle éviter la "grosse, grosse galère" ?

La confiance placée en Pays Basque nord par le syndicat Bil Ta Garbi, en charge du pôle déchets Canopia Bayonne, dans le choix du groupe industriel espagnol **Urbaser** pour la maîtrise d'oeuvre et l'exploitation du site ne peut occulter les problèmes catastrophiques qu'a rencontré le **syndicat Sytrad** (Drôme et Ardèche) dans sa relation avec le même opérateur.

La liste des déboires constatés sur les trois sites du syndicat est sans doute la plus mauvaise publicité qui soit sur ce **procédé TMB** (tri mécano-biologique), censé valoriser 50% des ordures ménagères résiduelles, sous forme de compost normé et de bio-gaz.

Là où, au Pays Basque nord, le syndicat Bil ta Garbi pense avoir suffisamment **bordé son cahier des charges** vis à vis d'Urbaser, un tout autre retour d'expériences a valu en Rhône-Alpes **une clarification par voie de presse** des responsables du Sytrad, par souci de transparence, précisent-ils.

"Les performances ne sont pas là et les engagements ne sont pas tenus", a résumé **Jean-David Abel**, vice-président du Sytrad dans **un entretien ce jeudi au Dauphiné**, "on a passé huit mois avec Valorga-Urbaser à avoir des discussions techniques, juridiques et financières, sans rien obtenir sur les engagements qu'ils devaient tenir".

Retard des livraisons annoncées (le centre de l'Étoile-sur-Rhône n'est toujours pas achevé et ceux de Saint-Barthélemy et Beauregard-Baret portent le constat de **malfaçons constatées**), **compost** à la norme

européenne mais d'un emploi impossible sur des terres agricoles : le marché initial de 42 millions d'euros, aujourd'hui en dépassement à 56 millions d'euros, vire au cauchemar.

Moyens mis en œuvre insuffisants, retards accumulés, surcoûts financiers, absence de performances pour un processus plus simple que celui de Canopia Bayonne (pas de production de biogaz) : "on est devant un groupement franco-espagnol qui est d'un point de vue professionnel en dessous de tout ce que j'ai pu connaître", complète encore Jean-David Abel, qui précisera à la journaliste du Dauphiné, **Maryse Schoon-Gayet**, que "les deux premières installations livrées mais pas validées en réception ne fonctionnent qu'à 80%" de la demande initiale.

C'est donc **la justice qui tranchera** dans les prochains mois (et pendant plusieurs années) un contentieux qui opposera un syndicat qui refuse de porter le chapeau d'un "mauvais choix" d'opérateur et un groupement industriel qui estime que ces déboires seraient en partie liés à **"une mauvaise qualité des déchets collectés"**.

Pour l'heure, le marché a été résilié (une décision prise à l'unanimité par le comité syndical) et le Sytrad est à **la recherche d'un nouveau maître d'œuvre** pour la mise en service du centre d'Étoile et pour les améliorations à apporter au process sur les centres de Saint-Barthélemy et Beauregard-Baret.

A Bayonne, à moins de deux ans de la mise en service de Canopia, la confiance entre Bil Ta Garbi et Urbaser repose toujours sur la certitude que les contextes (cahier des charges, retours d'expériences, sur-équipements pour pallier à toute défaillance) sont suffisamment différents pour éviter **"une grosse galère"**.

Pour **Alain Iriart** que nous interrogeons sur ce sujet en février dernier, l'échec du Sytrad proviendrait d'un mauvais dimensionnement technique et financier du cahier des charges de ses 3 unités TMB, quand il restait persuadé que "celui de Bil Ta Garbi fera date, par sa volonté de faire progresser tout autant la technique que la compétence de l'industriel, dont la volonté de parvenir à nos exigences ne fait pas de doute".

A Varennes-Jarcy, "nous n'avons aucune difficulté", assure le syndicat SIVOM

Contacté par eitb.com, le député-Maire Guy Geoffroy, et président du **syndicat SIVOM**, assure pour sa part que la gestion du site TMB de Varennes Jarcy (région parisienne) par le groupement Urbaser ne rencontre "aucune difficulté".

Sans rentrer dans une lecture précise du cas du Sytrad qu'il estime ne pas connaître suffisamment, **la règle d'or du TMB** ("s'il en existe une") passerait par une forte implication des élus des collectivités dans la surveillance du cahier des charges, dans le suivi de la construction de l'ouvrage, et par la sensibilisation des populations à cette réflexion environnementale.

Le compost produit respecterait la norme européenne NFU 44-051, "nous n'avons aucune difficulté pour trouver des agriculteurs intéressés par ce produit", complète Guy Geoffroy.

Un optimisme certainement nourri par une expérience ancienne de cette technique de TMB (10 ans), quand, en octobre 2009, l'ADEME, citant la ministre de l'environnement Chantal Jouanno, demandait pourtant que soit ré-évalué **un retour global d'expériences pour la fin de l'année 2010**.

Le TMB y était alors décrit comme "une étape supplémentaire peu efficace et coûteuse", dans le cas de traitement des déchets bruts, comme cela est le cas à Varennes-Jarcy, au Sytrad de Rhône-Alpes... et prochainement à Bayonne.